

FERME SOLAIRE DE MARCOUSSIS



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



© d'acromatisme.com

© 2010 Sigeif



Ferme solaire de Marcoussis



Syndicat intercommunal, autorité concédante pour la distribution du gaz et de l'électricité en Île-de-France

Concession gaz

- 184 communes - 5,4 millions d'habitants
- 1^{ère} concession en France (10% du CA national de GRD)
- 9400 km de réseau

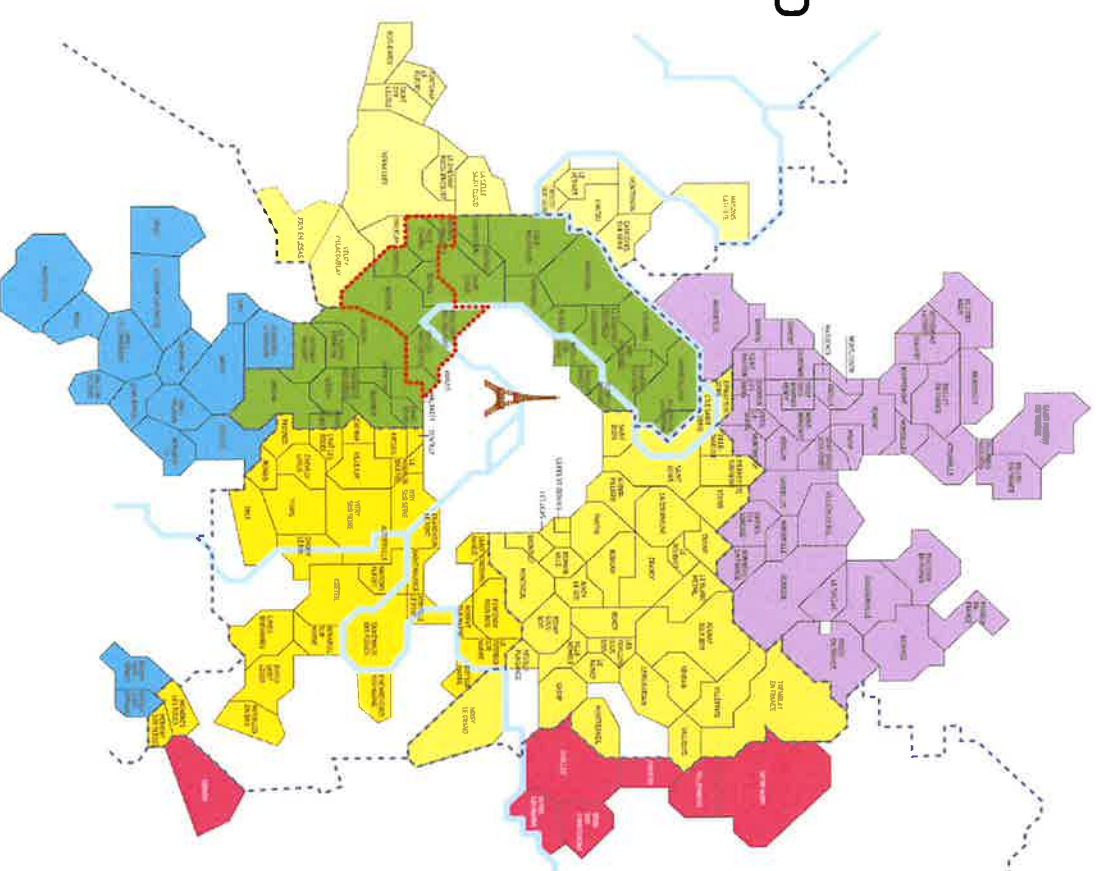
Concession électricité

- 63 communes - 1,4 million d'habitants
- 8500 km de réseau

Gouvernance

- Jean-Jacques Guillet, Maire de Chaville, Président
- Olivier Thomas, Maire de Marcoussis, 1^{er} Vice-président

Sans volonté politique, pas de projet !



Ferme solaire de Marcoussis



Présentation de Marcoussis :

- ✓ Commune du Nord Ouest de l'Essonne
- ✓ 8 300 habitants
- ✓ Superficie de 16 km²
- ✓ Règle des 3 tiers : urbain, forestier, agricole



LA GENÈSE : les valeurs de l'action publique à Marcoussis

- ✓ Développement durable : 1 projet de territoire de 1995, un premier agenda 21 labellisé en 2011, un Agenda 2038 approuvé en 2018
- ✓ Une attention particulière à la question énergétique : marché global de performance énergétique sur l'éclairage public, le remplacement progressif des éclairages des bâtiments et des chaudières
- ✓ Une attention toute aussi particulière à la préservation de l'agriculture périurbaine : commune fondatrice du Triangle Vert, propriétaire de terres agricoles mettant à bail pour des maraîchers, soutien du GES des Potagers de Marcoussis



LA RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES :

✓ Le Sigeif



✓ La CPS : PCAET et le volet agricole



✓ La chambre d'agriculture sur l'installation d'un nouvel élevage



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

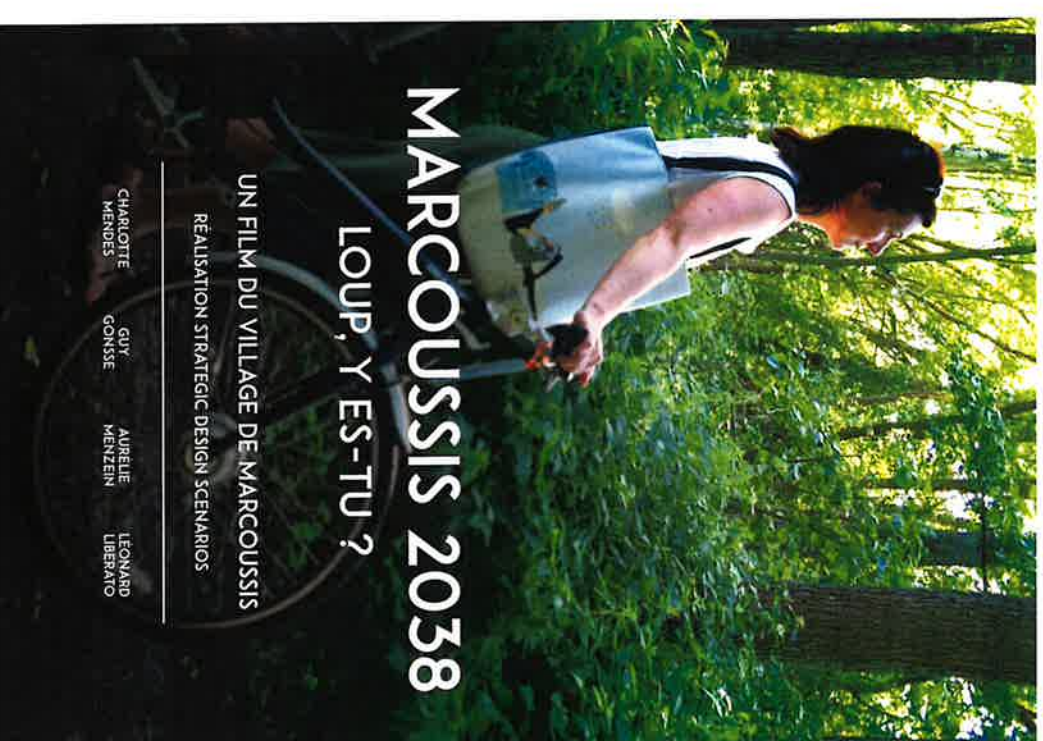


LE TERRAIN DES ARRACHIS :

Ces 40 hectares ont été dévolus de 1987 à 2005 au stockage des terres inertes issues des mouvements de terre dus à la construction du TGV atlantique. A l'issue de l'exploitation, la commune de Marcoussis est devenue propriétaire de cet espace.

Espace inscrit au SDRIF, approuvé en 2013, comme écopôle

- ✓ Se saisir de l'opportunité de la propriété communale du terrain des Arrachis
- ✓ Pour répondre aux préoccupations environnementales, exprimée par les habitants lors de la concertation Agenda 2038



Les arrachis



L'ENJEU DU PROJET :

Transformer un site « à faible intérêt écologique » (commissaire enquêteur) ...



- impropre à toute activité agricole
céréalière ou maraîchère
- Inadapté à tout projet d'aménagement

... en un site exemplaire en matière :

- d'agro-pastoralisme ;
- de production d'électricité verte



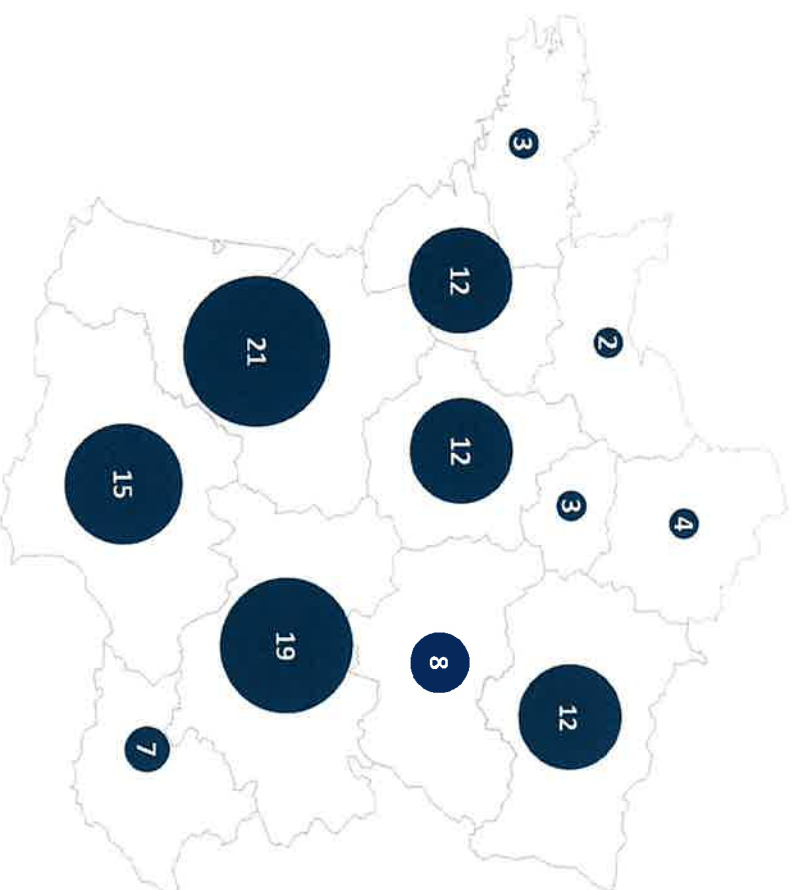
Une ambition nécessaire compte tenu
de la dépendance énergétique de l'Île-
de-France

LE CALENDRIER DU PROJET :

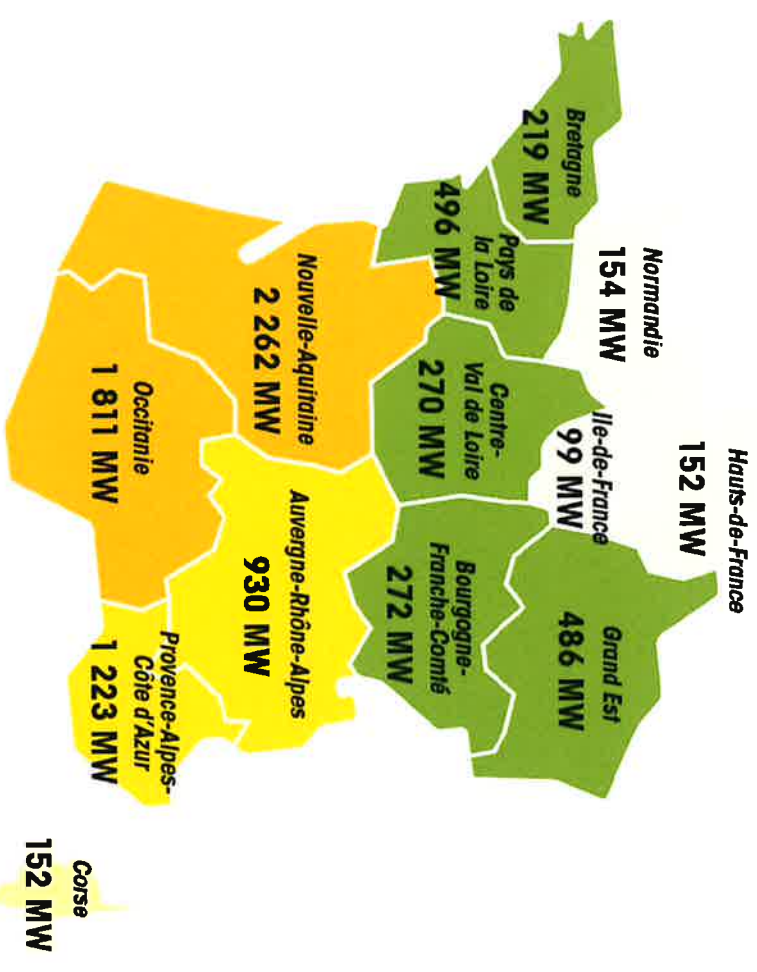
- ✓ Printemps/été 2017 : Etude écologique
- ✓ Automne 2017 : Choix d'Engie Green. Création de la société de projet
- ✓ 15 mars 2018 : dépôt du dossier de PC
- ✓ 17 octobre au 19 novembre 2018 : enquête publique (avis favorable)
- ✓ 26 novembre 2018 : obtention du permis (merci à la préfecture !)
- ✓ 3 décembre 2018 : dépôt du dossier auprès de la Cre (AO Cre 4.5)
- ✓ 28 février 2019 : le dossier de la ferme solaire de Marcoussis lauréat de l'AO CRE 4.5
- ✓ Lancement du chantier : Septembre 2019
- ✓ Mise en service industrielle : 4^e trimestre 2020

UN PROJET « RESCAPÉ » DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX ...

Puissance solaire raccordée
au 31/12/2018



Nombre de projets lauréats de la cinquième tranche de l'AO CRE 4



● $\geq 1\,500$ MW ● 700 à 1 500 MW ● 500 à 700 MW
● 200 à 500 MW ● 0 à 200 MW

Ferme solaire de Marcoussis



... LA PLUS GRANDE FERME PHOTOVOLTAÏQUE D'ÎLE-DE-FRANCE :

- ✓ 38,5 ha clôturés ;
- ✓ 22,8 ha dédiés aux panneaux solaires ;
- ✓ 76500 panneaux ;
- ✓ Avec 20,3 Mwc, la ferme solaire, c'est 60 % de la puissance installée des projets franciliens retenus en février ;
- ✓ +20 % de l'électricité verte actuellement produite en Île-de-France
- ✓ Production équivalente de la consommation d'une ville de plus de 11 000 habitants

LE PARTENARIAT SIGEIF / ENGIE GREEN

Le projet de 17,5 millions d'euros est porté par une société de projet (loi TECV) détenue de la façon suivante :

- ✓ 80 % par Engie Green
- ✓ 20 % par le Sigeif (sous forme de participation au capital)
- ✓ 35 % de fonds propres / 65% emprunt
- ✓ Le Sigeif peut revendre ses actions à une/des collectivité(s) publiques(s) à partir de la mise en service industrielle
- ✓ Le projet fera appel au financement participatif (20 % des fonds propres)
- ✓ C'est un investissement sécurisé (prix garanti par la CRE pendant 20 ans) pour les sociétés, les collectivités, les citoyens

UN PROJET REPRODUCTIBLE ?

- Oui parce qu'il le faut : dans sa stratégie climat énergie à 2030, la Région s'est engagée à :
 - multiplier par 3 la part globale des EnR dans sa consommation énergétique, en portant leur contribution à 40% ;
 - multiplier par 2 la quantité d'EnR produite sur le territoire francilien portée à 20% de sa consommation
- Oui parce que c'est possible :
 - la filière photovoltaïque est rentable en France (<https://www.cre.fr/Documents/Publications/Rapports-thematiques/Couts-et-rentabilites-du-grand-photovoltaïque-en-metropole-continentale>)
 - en privilégiant les sites dégradés et les grands sites
- Le Sigeif à votre disposition

MERCI DE VOTRE ATTENTION

